CAP Accordeur de pianos

- Accordage pianos

CAP Accordeur de pianos

Type de formation
Continue
Durée de la formation
9 mois
Prix
Consultez l'ITEMM
Formation diplômante
Oui
Temps partiel
Non
Formation courte
Non
Contrat de professionnalisation
Non
Apprentissage
Non

CAP Accordeur de pianos

Présentation

CAP ACCORDEUR DE PIANO

Cette formation est éligible au CPF

Programme

CONTENU PRATIQUE

• Apprentissage des techniques de réparation, de réglage et d’accord sur pianos droits : développement de l’acuité auditive, de la coordination gestuelle, de la précision, et de la compréhension des concepts mécaniques et acoustiques de l’instrument.

• Étude, détection de pannes, diagnostic de l’instrument et élaboration d’un devis

CONTENU THÉORIQUE

• Prévention, Santé et Environnement (PSE)

• Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement du piano

• Histoire de la musique, des styles et des instruments

• Acoustique

• Étude de construction

• Environnement entreprise

• Relation client

• Anglais professionnel

• Arts appliqués

Plus d'informations sur : https://itemm.fr/itemm/accordeur-de-piano/

Coordonnées

Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm) *71 avenue Olivier Messiaen*
72000 LE MANS *02 43 39 39 00*
Voir le site